

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

## MARDI 18 FÉVRIER 2025 9 H 00 ACCUEIL – 9 H 30 DÉBUT DE L'ASSEMBLÉE Auberge et Club de Golf Héritage, 70 Rte 323, Notre-Dame-de-la-Paix, Qc J0V1P0

Saint-Eustache, le 7 février 2025

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués à l'assemblée générale annuelle des Producteurs de grains Outaouais-Laurentides et celle des producteurs de grains visés par le plan conjoint le mardi 18 février 2025 dès 9 h 30 à l'Auberge et Club de Golf Héritage, à Notre-Dame-de-la-Paix. Il est impératif de s'inscrire pour avoir accès à l'assemblée générale et celle du plan conjoint. Cette inscription nous permet de valider les listes.

Nous souhaitons vous inviter à venir rencontrer vos représentants des Producteurs de grains du Québec avec lesquels vous pourrez échanger sur différents sujets, tels que:

- Les programmes de sécurité du revenu pour les producteurs;
- La compétitivité du secteur des grains et la mise en marché;
- La règlementation : omnibus règlementaire, allègements règlementaires, PAD, REA, etc.;
- Agri solution climat, volets gestion de l'azote et cultures de couvertures.

Les représentants des Producteurs de grains du Québec présenteront les faits marquants de la dernière année et les enjeux et défis auxquels nous ferons face dans les prochaines années.

Vous pouvez contacter Sabrina Pilet par courriel spilet@upa.qc.ca ou au (438) 258-1564

pour confirmer votre participation.

En participant à votre AGA, vous contribuez aux discussions qui mèneront à l'adoption des principales orientations de votre organisation. Je vous invite donc à profiter de ce rendez-vous annuel très important et à vous joindre à nous à compter de 9 h 30.

Vous trouverez au verso un projet d'ordre du jour. Nous vous attendons en grand nombre.

Guy Sabourin, président



## ORDRE DU JOUR

9 h 00	1.	Accueil et inscription		
9 h 30	2.	Ouverture de la réunion par Guy Sabourin, président		
9 h 40	3.	Procédures de l'AGA des PGOL :		
		3.1 Ouverture de la réunion		
		3.2 Lecture et adoption de l'avis de convocation		
		3.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour		
		3.4 Lecture et adoption du procès-verbal 2024		
		3.5 Lecture et adoption du rapport financier 2024		
		3.6 Nomination d'un expert-comptable pour 2025		
10 h 00	h 00 4. Emmanuelle Robertson et Mélanie Godin du Club Pleine Terre présenteront le prog			
		Agrisolutions climat en lien avec les volets gestion de l'azote et cultures de couverture.		
10 h 40	5.	Présentation des représentants des Producteurs de grains du Québec		
11 h 30	6.	Message du président et rapport d'activités		
12 h 05		Dîner		
13 h 05	7.	Étude des résolutions		
14 h 40	8.	Élection des administrateurs du syndicat <sup>1</sup>		
14 h 50	9.	Élection des 7 délégués pour l'AGA des PGQ		
15 h 00	10.	Ajournement de l'assemblée du syndicat et ouverture de l'assemblée de groupe :		
		10.1 Procédures d'assemblée des PGOL visés par le plan conjoint		
		10.2 Élections des 11 délégués et 3 substituts à l'AGA du plan conjoint des PGQ		
		10.3 Fermeture de l'AGA de l'assemblée de groupe et reprise de l'assemblée du syndicat		
15 h 20	11.	Divers		
15 h 30	12.	Levée de l'assemblée		

Le producteur-membre du syndicat ou le producteur visé par le plan conjoint qui prévoit être absent et qui souhaite se présenter comme délégué des PGQ ou du plan conjoint des Producteurs de grains du Québec, doit nous soumettre sa candidature par écrit avant les assemblées à l'adresse courriel suivante <a href="mailto:camenard@upa.qc.ca">camenard@upa.qc.ca</a>

## Critères d'admissibilité pour être délégué ou substitut et pour voter :

- 1. À la réunion du PC, avoir commercialisé du grain selon les données du Plan conjoint au cours des 30 derniers mois.
- 2. À la réunion du syndicat : en plus de 1, être membre du syndicat.
- 3. Si des membres désirent être nommés délégués ou administrateurs, mais ne prévoient pas être présents à l'assemblée, ils doivent signaler leur intention par écrit au syndicat.

Formation du conseil d'administration 2024				
Guy Sabourin, président	Secteur 8 – MRC Papineau	Cell: 819 981-1070		
Sylvain Leroux, vice-président	Secteur 2 – MRC Deux-Montagnes	Cell: 514 241-4321		
Philippe Piché	Secteur 3 – MRC Antoine-Labelle et Laurentides-Pays-d 'en-Haut	Cell: 819 660-2184		
Rémi Marchand	Secteur 4 – MRC Mirabel	Cell : 514-688-5517		
Pierre Chaumont	Secteur 5 – MRC Thérèse-de-Blainville et Rivière-du-Nord	Cell: 514 924-6811		
Robert Ladouceur	Secteur 7 – MRC Pontiac			
Sébastien Peeters	Secteur 1 – MRC Argenteuil	Cell: 514 823-4074		
Justin Alary	Secteur 6 – MRC Vallée-Gatineau et Collines de l'Outaouais	Cell: 819 665-4331		
Charles-Antoine Ménard	Tél: 438-258-1340			

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Postes en élections en 2025

Secteur # 1 – MRC Argenteuil : Sébastien Peeters

Secteur # 3 – MRC d'Antoine Labelle et Laurentides-Pays-d'en-Haut : *Philippe Piché* Secteur # 5 – MRC Thérèse-de-Blainville et Rivière-du-Nord : *Pierre Chaumont* 

Secteur # 7 – MRC Pontiac : Robert Ladouceur